



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 6 février 2025 à 17h30 au siège de la F.F.F. et par visioconférence

Présidence : Eric BORGHINI

Présents : Claude COLOMBO, Pascal PARENT, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU, Jean-Claude PUYALT et Antony GAUTIER.

PV N°9 Saison 2024/2025

1 – Ouverture de la séance

Le Président Éric BORGHINI ouvre la séance.

Il salue la présence de Jean-Claude PUYALT, qui vient d'être nommé Vice-Président de la CFA par le COMEX de la FFF. Il se dit très satisfait que le COMEX l'ait choisi pour ce rôle. Persuadé que son expérience et son expertise bénéficieront de manière notable aux travaux de la CFA.

Il adresse ses vœux de prompts rétablissements à Ahmed TALEB et Thierry BOUILLE qui viennent de se blesser gravement.

M. Pascal PARENT est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CFA le PV n°8 de la saison 2024/2025. Aucune remarque n'étant formulée, la CFA adopte le PV n°8.

3 – Informations du Président

Le Président souligne les nombreuses désignations d'arbitres français sur les compétitions UEFA et informe la CFA de la convocation de plusieurs d'entre eux sur des stages internationaux :

- Invitation UEFA pour un séminaire VAR le 10/02/25 : Willy DELAJOD, Benoît MILLOT, Eric WATTELLIER, Jérémie PIGNARD et Maika VANDERSTICHEL
- Invitation FIFA pour un séminaire Elite du 31/03/25 au 03/04/25 : François LETEXIER et Clément TURPIN
- Invitation aux séminaires UEFA « Elite et Introductory courses » à Athènes du 02 au 05/02/2025 : Elisa DAUPEUX

Il fait état du communiqué du Conseil national de l'éthique du 21/01/2025, pour lequel il fait part de sa satisfaction que cette instance prenne la défense du corps arbitral vis-à-vis des déclarations publiques récentes de certains membres de la famille du Football.

Il informe de la démission de Michel BONNICHON de ses fonctions de Président de la CRA Centre-Val-de-Loire et le remercie pour le travail effectué lorsqu'il a occupé cette fonction.

Il informe également la CFA de la nomination d'Eddy ROSIER à la Présidence de la CRA de la Ligue AURA, auquel il souhaite plein de réussites dans ses nouvelles fonctions. Il remercie également son prédécesseur, Jean-Marc SALZA, qui après plus de trois décennies à occuper ces fonctions peut légitimement avoir le sentiment du devoir accompli et être fier du travail effectué au service de l'arbitrage.

4 – Courriers divers

- Courrier de Stéphane PANONT informant de sa fin de carrière à l'issue de la saison 2024/25 : La CFA prend note de cette décision et le remercie pour toutes ces années au service de l'arbitrage.
- Courrier de la Ligue Nouvelle AQUITAINE et de M. Rayan HERRY, arbitre de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, concernant la possibilité d'effectuer une exploitation post-match de l'enregistrement audio et vidéo de ses rencontres :
La CFA rappelle qu'il n'y a pas d'interdiction au niveau de l'IFAB d'utiliser ces dispositifs, mais précise néanmoins que les ligues restent libres de fixer les limites qu'elles souhaitent dans le cadre de la gestion de leurs compétitions et des droits de diffusion de celles-ci dont elles sont détentrices.
- Courriers de MM. Abdelkarim BOUZALMAT et Frédéric HAQUETTE présentant leur candidature pour devenir observateur fédéral.
La CFA enregistre ces candidatures.

5 – Point du Directeur de l'Arbitrage

M. Antony GAUTIER présente plusieurs sujets d'actualité de la Direction de l'Arbitrage (DA) :

- Intégration des missions liées au recrutement et à la fidélisation des arbitres au sein de la DA à compter du 14/02/2025.
- Le contenu au niveau de l'arbitrage du projet de mandat fédéral 2025/2029 avec entre autres : le port des caméras par les arbitres de district, le développement de l'arbitrage dans les territoires ultramarins et la création de la Ligue 3 avec la volonté d'en faire un laboratoire d'innovation pour l'arbitrage.
- Fixation du Symposium des Présidents de CDA les vendredi 16 et samedi 17/05/2025 au CNF.
- Projet d'utilisation du système 'Football Vidéo Support' en futsal pour les compétitions de play-offs D1 et finale de la Coupe de France qui sera soumis à la validation du COMEX du 13 février.
- Proposition d'arbitres de moins de 27 ans pour le CORE #2 Futsal UEFA en avril 2025 : Océane ORDONEZ (Centre-Val-de-Loire), Maxence LAURENT (Normandie), Carl VICTOR (Paris-Île-de-France), Paul LAINE (Paris-Île-de-France).
- Proposition d'observateurs UEFA 2025/27 : Antony GAUTIER, Alain SARS, Laurent DUHAMEL, Nelly VIENNOT, Sandra RENON, Pascal GARIBIAN, Pascal FRITZ (futsal), Romuald BOURGOIS (futsal), Amaury DELERUE (nouveau) et Fredy FAUTREL (nouveau).
- Candidature de MM. Pape PAYE et Loris NERY à la filière ex-joueur professionnel : les observateurs proposés pour leurs 2 observations en N3 sont Miloud BOUTOUBA et Didier VALSAQUE. La CFA valide cette proposition.

La CFA remercie le Directeur pour cette présentation.

6 – Evolution des examens fédéraux

Après réflexion, et afin de respecter la philosophie de la réforme, qui est de sélectionner les candidats sur le terrain et non à la théorie, la CFA décide de revenir ce qui avait été annoncé dans son PV n°7.

Il est décidé que le 27^{ème} candidat F5 sera un arbitre JAF et que, comme cela est prévu au règlement intérieur, les SSFA pourront proposer à l'examen JAF un arbitre maximum hors quota de Ligue. Ainsi, aucune sélection théorique ne sera opérée avant le terrain.

Par ailleurs, la date limite de dépôt des candidatures est repoussée au 31 mai, pour apporter plus de flexibilité aux CRA.

7 – Commission fédérale du statut de l'arbitrage

Didier VALSAQUE est proposé pour représenter la CFA au sein de cette commission.

8 – Tests physiques de mi-saison

Résultats des tests physiques de mi-saison des arbitres de la catégorie FFE3 organisés le 10 janvier 2025 au CNF :

Encadrement :

- Membre de la CFA : Jacky CERVEAU
- Directeur des tests : Franck DOUDET
- Préparatrice athlétique : Peggy SEURAT
- Kinés : Agathe CALMELET & Matthieu DIEMER
- DA : Stéphanie FRAPPART, Guillaume DEBART, Marie-Anne GOURDOU et Laurent TARDIEU

Etaient régulièrement convoquées à ces tests les arbitres suivants :

FFE3	
AGGOUNE	Cyndelle
BOUCHARD	Amandine
DE ALMEIDA	Marina
GILLOUX	Marie
GUILLAUME	Anaïs
GUIOSE	Thaïs
LAREDJ	Lamia
HARROUCH	Loubna
LEMPEREUR	Lucie
MONGIAT	Jade
ORDONEZ GOMEZ	Océane
PERRET	Lauren
PRIGNON	Marie
SALEMME	Marion
TEIXEIRA	Mila

Seule Madame Loubna HARROUCH était absente en raison de son retour de maternité, toutes les autres arbitres convoquées ont passé les tests physiques de leur catégorie avec succès.

Madame Margaux DRU, arbitre JAF qui candidate pour devenir arbitre fédérale via la passerelle prévue au Règlement intérieur de la CFA, a également réussi les tests physiques de cette catégorie.

Résultats des tests physiques de mi-saison des arbitres des catégories FFU1 et FFU2 organisés le 31 janvier 2025 au CNF :

Encadrement :

- Membre de la CFA : Jacky CERVEAU
- Préparateur athlétique : Franck DOUDET
- Préparatrice athlétique : Peggy SEURAT
- Kiné : Josselin DAUVILAIRE

- DA : Romuald BOURGOIS et Laurent TARDIEU

Etaient régulièrement convoqués à ces tests les arbitres suivants :

FFU1	
ABBAD EL ANDALOUSSI	MAROUANE
ABDALLAH	HACHIM
AIT HAMMOU	TOUFIK
AMEJAL	KARIM
BARBIER	BENJAMIN
BOUREZ	PIERRE
CHAIX	VICTOR
CRUMOIS	ADRIEN
DANIELE	TRISTAN
DARRAZ	FADIL
DAVID	THOMAS
DEIDDA	JEREMY
FABRE	REMI
FELTESSE	JORDAN
FRANCOIS	BRYAN
LANG	JULIEN
PELISSIER	CEDRIC
UZAN	AURELIEN

FFU2	
AYADI	NIZAR
BELHADJ	AHTMAN
CHABOT	LAURENT
CHANDELIER	BENOIT
DIANI	ALA EDDINE
EL GHOURRAF	TARIK
EL HAMIDI	YOUSSEF
FERNANDES	JOEL
GAUDIN	SACHA
HALLOU	MOSTAPHA
LE TENNIER	SAMUEL
LOIRE	CLEMENT
MAATAOUI	EL HOUCINE
MESSAOUDI	MAEL
MORAR	CRISTIAN
OUALAOUCH	YACINE
OURAMDANE	SOFIAN
PRESSE	JONATHAN
RAHAL	NEBYL
SORBET	BENJAMIN
VASSE	DAMIEN

M. Clément LOIRE n'était pas présent pour ces tests en raison de sa situation médicale, il sera convoqué ultérieurement pour le passage des tests physiques obligatoires de mi-saison.

Situation de M. Aurélien UZAN, Fédéral Futsal 1 :

Considérant que selon les dispositions de l'article II. 1. B de l'Annexe 2 du Règlement Intérieur de la CFA, la DA organise, à la mi-saison, une session de tests physiques, et que, tout arbitre n'ayant pas réussi ou ne s'étant pas présenté aux tests ne sera pas désigné sauf motif reconnu valable par la CFA,

Considérant que les tests physiques de mi-saison 2024-2025 pour les arbitres de la catégorie Fédéral Futsal 1 sont composés du cumul des épreuves dites du Test 1 (Capacité de vitesse en sprints), Test 2 (CODA) et du Test 3 (ARIET),

Considérant que M. Aurélien UZAN, Fédéral Futsal 1, s'est présenté aux tests physiques organisés par la DA le 31.01.2025 et qu'il a échoué à l'épreuve du Test 1 (Capacité de vitesse en sprints),

Par ces motifs,

M. Aurélien UZAN, en situation de premier échec aux tests physiques de mi-saison, sera convoqué à une prochaine session de rattrapage organisée par la DA et ne sera pas désigné dans l'intervalle.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

L'ensemble des autres arbitres régulièrement convoqués a passé avec réussite les tests physiques obligatoires de mi-saison.

9 – Sections de la CFA

La CFA valide le PV de la section « Lois du jeu – Réclamations – Appels » du 16/01/2025.

10 – Questions diverses

Évolution des effectifs fédéraux 2025/26 : la séance de la CFA du 6 mars traitera des effectifs de la saison prochaine.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20H15.

Le Président de séance

Eric BORGHINI



Le secrétaire de séance

Pascal PARENT

